

OBJET : CONVOCATION ASSEMBLÉE ANNUELLE 2025

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,
Vous êtes cordialement invité(e)s à participer à l'Assemblée Annuelle ordinaire de la Section du CESTA qui aura lieu le :

MARDI 11 MARS 2025
à partir de 08h30 à l'amphithéâtre de l'Institut Laser
Plasma (ILP) 2640 Avenue du Médoc 33114 LE BARP (zone
LASERIS 1)

ORDRE DU JOUR

08h30 : Ouverture ILP – Accueil - Café
09h00 : Présentation de l'actualité CEA, DAM et du Centre par le Directeur du CESTA- Questions
10h00 : Pause-café, rafraîchissements.
10h25 : Rapport moral par le Secrétaire
10h45 : Rapport financier par le Trésorier
10h55 : Bilan et perspectives par le Président de la Section
11h20 : Exposé du Bureau National + Point sur La MHM (T.Massard) - Questions
11h55 : Clôture de la séance
12h15 : Déjeuner salle Le Bateau Lyre à Le Barp

L'Assemblée sera donc suivie du traditionnel déjeuner convivial pris en commun. Il se tiendra dans la

Salle des Fêtes Le BATEAU LYRE, 73 Av. de Gascogne, 33114 Le BARP.

La Section prend à sa charge les pauses rafraîchissements, apéritifs et champagne, et une partie du coût du déjeuner. En conséquence, la participation demandée est de seulement **35 € par personne boissons comprises.**

MENU :

Amuses bouches

Gambas poêlées et cannelloni de poireaux, sauce langoustines

Agneau de 7 heures au thym, mousseline d'haricots tarbais, courgettes confites

Brioche façon pain perdu au brie et miel de nos ruches, salade d'herbes

Entremet craquant avoine, confit de poires et miel de nos ruches

Café et mini cannelé

Au plaisir de se retrouver nombreux à notre Assemblée Annuelle, ainsi qu'au déjeuner.

Pour le Bureau,
Alain MICHAUD
Président de l'ARCEA-CESTA